

M. EULER: Pourquoi cette distribution en faveur de la Colombie-Anglaise?

M. CARROLL: L'honorable ministre nous dit-il sérieusement qu'il travaille à chasser les maringouins de la Colombie-Anglaise?

M. POWER: Le personnel préposé à cette fin devrait être fusionné avec l'effectif de l'aviation.

M. GARDINER: J'ai ici le rapport de l'auditeur général pour l'exercice expiré en mars 1923 et je désirerais poser certaines questions au sujet de cette dépense. Pourquoi a-t-on acheté trois robes de nuit? Était-ce pour conserver aux insectes la chaleur nécessaire? Il y a un item au sujet d'éredons, de trois tentes de soie et de deux tentes de soie, etc. Pourquoi a-t-il fallu faire des dépenses de cette nature?

L'hon. M. MOTHERWELL: Je crois que cela est compris dans le crédit suivant. En attendant qu'il soit question de ce crédit nous allons faire des recherches au sujet de cet item.

M. GARLAND (Bow-River): Je tiendrais à obtenir des renseignements avant que l'on adopte ce crédit qui est compris dans l'allocation destinée à l'entomologie. L'article suivant a rapport à l'application de la loi concernant les insectes destructeurs et autres fléaux." Je voudrais savoir combien a coûté la construction de ces casiers en acajou. On voit qu'il a été dépensé à ce titre \$2,000 il y a deux ans, et qu'il va être dépensé au même titre \$3,500 cette année. On ne sait pas combien il a été dépensé l'année dernière, mais l'honorable ministre travaille maintenant à s'en enquérir. Il va probablement découvrir que, depuis trois ans, les casiers dont on a eu besoin pour ajouter chaque année à la collection de ces insectes ont coûté environ \$7,500. Je voudrais qu'on nous expliquât un peu plus à fond pourquoi ils coûtent si cher. Ne vaudrait-il pas mieux en faire faire à meilleur marché? Pourquoi ne pas remplacer l'acajou par du bois mou, et pourquoi ne pas cesser d'employer de l'acier?

L'hon. M. MOTHERWELL: Ces casiers coûtent cher parce qu'ils doivent être fermés hermétiquement. L'honorable député demande pourquoi on emploie de l'acajou et de l'acier? Une des raisons, c'est que, par leur nature même, certains bois répugnent aux insectes. Le cèdre est de ceux-là. Je ne connais pas aussi bien l'acajou que le cèdre, mais je présume qu'il a le même effet.

M. SPENCER: Est-ce l'acajou ou l'acier qui coûte plus cher, et employez-vous tantôt l'un et tantôt l'autre?

[L'hon. M. Motherwell.]

L'hon. M. MOTHERWELL: Les casiers en acier sont plus dispendieux.

M. GARDINER: Qu'a-t-on dépensé l'an dernier pour ces casiers?

L'hon. M. MOTHERWELL: Je crois savoir que la dépense a été de \$2,014. Nous n'avons rien à gagner en accumulant inutilement de ces casiers. Beaucoup de ces travaux sont d'un caractère tel qu'autant vaut ne pas les accomplir si on ne les exécute pas avec soin.

M. GARDINER: Ce rapport m'apprend que le département s'est procuré 302 de ces casiers à insectes en 1923. Ce nombre de casiers paraît énorme pour un tel objet.

L'hon. M. MOTHERWELL: Chaque année, nous en ajoutons quelques-uns afin de compléter la collection.

M. MILNE: Le ministre peut-il nous dire quelle partie de la dépense pour l'entomologie a une valeur économique?

L'hon. M. MOTHERWELL: Environ 95 p. 100, je crois.

(Le crédit est adopté.)

Application de la loi concernant les insectes destructeurs et autres fléaux, \$310,000.

M. HANSON: A peu près combien a-t-on dépensé l'an dernier et quelle a été la nature des travaux accomplis dans la province du Nouveau-Brunswick? Je crois savoir que le département possède un petit laboratoire à Fredericton. Le docteur Tothill en a la direction. J'aimerais connaître le genre des travaux faits l'année dernière. Le docteur Tothill est un excellent fonctionnaire et il est à craindre que nous ne soyons privés de ses services par nos voisins du sud, à moins que nous ne lui accordions un traitement convenable.

L'hon. M. MOTHERWELL: Si je comprends bien, les travaux du laboratoire fédéral ont surtout trait au ver du bourgeon de l'épinette et au liparis cul-doré. Il y a un petit laboratoire provincial une petite cabane où l'on se livre à des recherches concernant une maladie cryptogamique de la fleur du figuier de Barbarie (Cactus apple). J'ignore si la province a cru que nous procédions avec trop de lenteur. Je me demande pourquoi elle a entrepris ce travail; mais c'est probablement parce que ce petit champignon cause tant de dégâts qu'elle a cru nécessaire de compléter notre œuvre. Je suis d'avis que nous pourrions travailler de concert. Je crois savoir que le laboratoire se trouvait au centre de la ville de Fredericton et qu'on nous a conseillé de le transporter à la station agronomique. Il n'est de ceci comme de bien d'au-